



# **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable**

## **Année 2016**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2016  
présenté conformément à l'article L22245 du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007

# Table des matières

<b>1. Caractérisation technique du service.....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation du territoire desservi et du mode de gestion .....	3
1.2. Estimation de la population desservie (D101.1) .....	3
1.3. Nombre d'abonnés .....	3
1.4. Eaux brutes .....	5
1.5. Eaux traitées .....	5
1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours :.....	5
1.5.2. Production .....	5
1.5.3. Achats d'eaux traitées .....	6
1.5.4. Volumes vendus au cours de l'exercice .....	6
1.5.5. Autres volumes.....	6
1.5.6. Volume consommé autorisé.....	6
1.6. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	6
<b>2. Tarification de l'eau et recettes du service .....</b>	<b>6</b>
2.1. Modalités de tarification .....	6
2.2. Facture d'eau type (D102.0) .....	7
2.3. Recettes .....	9
2.3.1. Recettes de la collectivité.....	9
2.3.2. Recettes de l'exploitant .....	9
<b>3. Financement des investissements .....</b>	<b>9</b>
3.1. Extinction de la dette de la collectivité (P153.2) .....	9
3.2. Branchements en plomb .....	9
3.3. Montants financiers.....	9
3.4. État de la dette du service .....	10
3.5. Amortissements.....	10
3.6. Présentation des projets à l'étude.....	10
<b>4. Données clientèle.....</b>	<b>10</b>
4.1. Quelques chiffres.....	10
4.2. Facturation.....	10
4.3. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0) .....	10
<b>5. Tableau récapitulatif des indicateurs de performance.....</b>	<b>11</b>
<b>6. Points marquant l'activité du service.....</b>	<b>11</b>

# **1. Caractérisation technique du service**

## **1.1. Présentation du territoire desservi et du mode de gestion**

Le Service de l'Eau de la Communauté Urbaine d'Alençon assure la production et la distribution de l'eau potable sur 19 communes de son territoire, à savoir :

- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| - Alençon                   | - Mieuxcé               |
| - Cerisé                    | - Pacé                  |
| - Colombiers                | - St Céneri le Gérei    |
| - Condé sur Sarthe          | - St Denis sur Sarthon  |
| - Cuissai                   | - St Germain du Corbéis |
| - Damigny                   | - St Nicolas des Bois   |
| - Ecouves (Forges et Radon) | - Valframbert           |
| - La Ferrière Bochard       | - Le Chevain            |
| - Hesloup                   | - St Paterne            |
| - Lonrai                    |                         |

Elle a confié ce service à la société Eaux de Normandie par un contrat de type régie intéressée qui a pris effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015, pour une durée de 12 ans.

Le contrat de régie intéressée a été modifié par 3 avenants :

- Avenant n°1 du 7 juillet 2015 ayant pour objet de procéder à des ajustements concernant la mise en œuvre de la régie intéressée,
  - Avenant n°2 du 28 décembre 2015 ayant pour objet les points suivants :
    - Intégration de la nouvelle prise d'eau à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 ;
    - Revalorisation du coût du renouvellement des branchements plomb pour tenir compte de la fourniture d'un coffret pour l'implantation des compteurs sous domaine public ;
    - Ajout de nouvelles prestations au Bordereau des Prix Unitaires.
  - Avenant n°3 du 1<sup>er</sup> septembre 2016 ayant pour objet les points suivants :
    - Modification du suivi du Gros Entretien et Renouvellement (GER),
    - Précisions sur les aspects financiers.
- 
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
  - Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 24/11/2014  Non

## **1.2. Estimation de la population desservie (D101.1)**

Le service public d'eau potable dessert 49 181 habitants au 31/12/2016 (48 411 au 31/12/2015).

## **1.3. Nombre d'abonnés**

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 19 027 abonnés au 31/12/2016 (18 720 au 31/12/2015).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre d'abonnés « particuliers » au 31/12/2016	Nombre d'abonnés « collectivités » et « professionnels » au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016
Alençon	8155	1097	9252
Cerisé	381	40	421
Colombiers	133	45	178
Condé sur Sarthe	1105	56	1161
Cuissai	174	19	193
Damigny	1170	57	1227
La Ferrière Bochard	296	28	324
Forges (Ecouves)	97	15	112
Hesloup	420	28	448
Lonrai	450	47	497
Mieuxcé	250	32	282
Pacé	161	30	191
Radon (Ecouves)	506	20	526
St Céneri le Gérei	113	26	139
St Denis sur Sarthon	497	56	553
St Germain du Corbéis	1636	49	1685
St Nicolas des Bois	119	17	136
Valframbert	673	84	757
Le Chevain	250	18	268
St Paterne	634	43	677
<b>Total</b>	<b>17220</b>	<b>1807</b>	<b>19027</b>

## 1.4. Eaux brutes

Le service public d'eau potable prélève 3 536 985 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2016 (3 387 498 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2015).

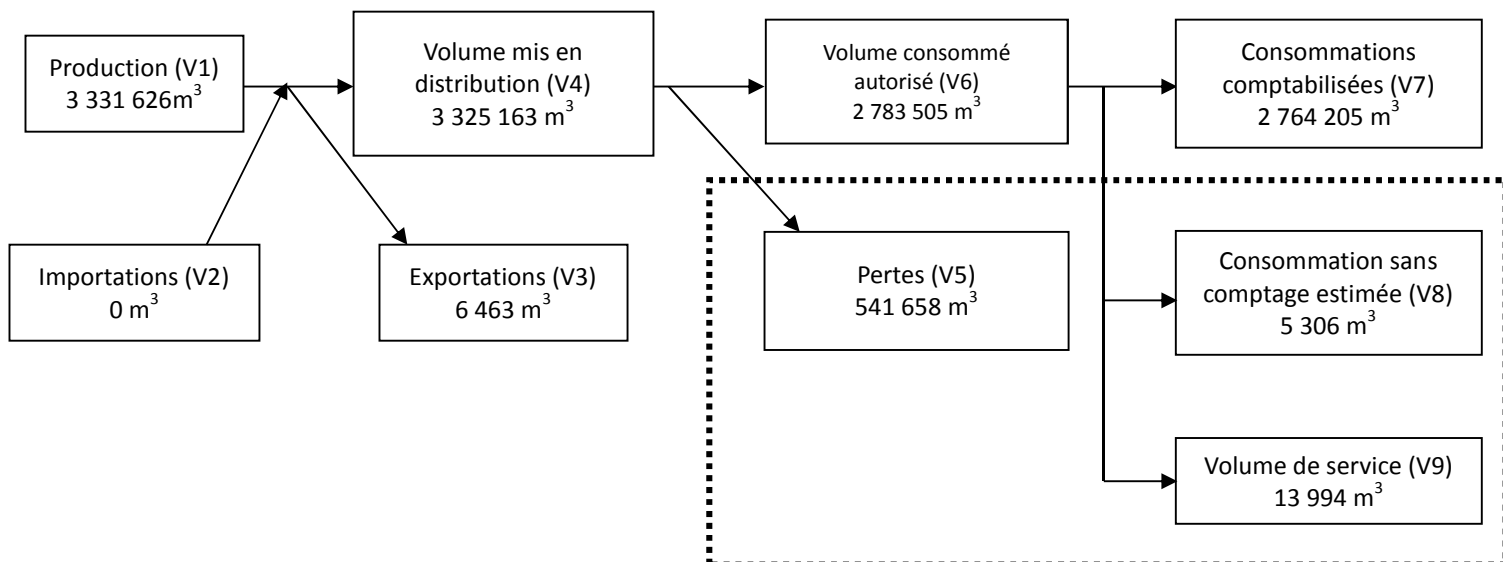
Ressources	Nature de la ressource	Débits nominaux <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Rivière Sarthe (Alençon)	Eaux de surface	1000 m <sup>3</sup> /h sur 20h 4 400 000 m <sup>3</sup> /an	2 191 933	2 314 707	5,6%
Forages Usine et Peupleraie (Alençon)	Eaux souterraines	<u>Forage Usine</u> : 120 m <sup>3</sup> /h sur 20h 875 000 m <sup>3</sup> /an <u>Forage Peupleraie</u> : 100 m <sup>3</sup> /h sur 20 h 730 000 m <sup>3</sup> /an	1 017 517	1 042 801	2,5%
Sources de Launay (Colombiers)	Source	Pas d'arrêté	100 050	106 907	6,9%
Captage l'Etang (Radon)	Source	Pas d'arrêté	41 263	47 197	14,4%
Forage Le Marais (Radon)	Eaux souterraines	Pas d'arrêté	36 735	25 373	-30,9%
<b>Total</b>	/	/	<b>3 387 498</b>	<b>3 536 985</b>	4,4%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 31,5%.

## 1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice en cours :



2 chiffres clés :

- La consommation moyenne d'un usager « ordinaire » est de 93 m<sup>3</sup>/an,
- Environ 30 % des ventes d'eau sont à destination des professionnels.

### 1.5.2. Production

Le service a 4 ouvrages de production :

- Usine de Courteille (Alençon)
- Sources de Launay (Colombiers)
- Captage L'Étang (Radon)
- Forage Le Marais (Radon)

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2016
Rivière Sarthe et forages Usine et Peupleraie (Usine de Courteille)	3 186 376	3 152 149	- 1,1	100 %
Sources de Launay (Colombiers)	98 603	106 907	8,4%	40 %
Captage L'Étang & Forage Le Marais (Radon)	78 202	72 570	-7,2%	50 %
<b>Total du volume produit (V1)</b>	<b>3 362 977</b>	<b>3 331 626</b>	-0,9%	

### 1.5.3. Achats d'eaux traitées

Sans objet.

### 1.5.4. Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2016 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Volume comptabilisé aux abonnés (V<sub>7</sub>)</b>	<b>2 774 179</b>	<b>2 764 205</b>	-0,4%
Dont abonnés non domestiques	693 545		
Gesnes le Gandelin	1 605	1 924	19,9%
SIAEP de Champfleury	4 194	4 539	8,2%
<b>Total exporté vers d'autres services (V<sub>3</sub>)</b>	<b>5 799</b>	<b>6 463</b>	11,5%

### 1.5.5. Autres volumes

	Exercice 2015 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2016 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
<b>Volume consommation sans comptage (V8)</b>	5 285	5 306	0,4
<b>Volume de service (V9)</b>	14 795	13 994	- 5,4

### 1.5.6. Volume consommé autorisé

	Exercice 2015 en m <sup>3</sup> /an	Exercice 2016 en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
<b>Volume consommé autorisé (V6)</b>	2 794 259	2 783 505	- 0,4

## 1.6. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 568 kilomètres au 31/12/2016 (565 km au 31/12/2015).

## 2. Tarification de l'eau et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification

Les tarifs applicables aux 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivants :

Frais d'accès au service au 01/01/2016 :

- sans déplacement : 39,07 € HT (TVA à 10,0 %)
- avec déplacement : 78,25 € HT (TVA à 10,0 %)

Tarifs		Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an) (DN15)	Périmètre CUA 2012 : Alençon, Cerisé, Le Chevain, Colombiers, Condé sur Sarthe, Cuissai, Damigny, La Ferrière Bochard, Hesloup, Lonrai, Mieuxcé, Pacé, Radon, St Céneri le Gérei, St Germain du Corbéis, St Nicolas des Bois, St Paterne, Valframbert	33,26	34,26
	Forges	42,29	40,60
	St Denis sur Sarthon	70,00	61,77
Part proportionnelle – Périmètre CUA 2012 et Saint Denis sur Sarthon (€ HT/m <sup>3</sup> )	Tranche 1 : 0 à 6 000 m <sup>3</sup>	1,404	1,446
	Tranche 2 : 6 001 à 24 000 m <sup>3</sup>	1,374	1,415
	Tranche 3 : 24 001 à 48 000 m <sup>3</sup>	1,313	1,352
	Tranche 4 : 48 001 à 75 000 m <sup>3</sup>	1,221	1,258
	Tranche 5 : 75 001 à 100 000 m <sup>3</sup>	0,821	0,846
	Tranche 6 : 100 001 m <sup>3</sup> à 200 000 m <sup>3</sup>	0,594	0,612
	Tranche 7 : > à 200 000 m <sup>3</sup>	0,511	0,526
Part proportionnelle – (€ HT/m <sup>3</sup> )	Ecouves (communes déléguées de Forges et Radon)	1,214	1,299
<b>Part du délégataire</b>			
Sans objet.			
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances (Agence de l'eau)	Prélèvement sur la ressource en eau	0,042 €/m <sup>3</sup>	0,042 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique	0,30 €/m <sup>3</sup>	0,30 €/m <sup>3</sup>

La délibération fixant les tarifs du service d'eau potable pour l'exercice 2017 date du 17/11/2016 et est effective à compter du 01/01/2017.

## 2.2. Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables sur le périmètre CUA de 2012 au 01/01/2015 et au 01/01/2016 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Tarifs	Au 01/01/2016 en €	Au 01/01/2017 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	33,26	34,26	3,0
Part proportionnelle	168,48	173,52	3,0

<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	5,04	5,04	0,0
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	0,0
TVA (5,5 %)	13,35	13,69	2,5
<b>Total</b>	<b>256,13</b>	<b>262,51</b>	2,5
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,13</b>	<b>2,19</b>	2,5

Les volumes facturés au titre de l'année 2016 sont de 2 763 431 m<sup>3</sup> (2 773 768 m<sup>3</sup> en 2015).



## 2.3. Recettes

### 2.3.1. Recettes de la collectivité

Type de recette	Exercice 2015 en €	Exercice 2016 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	2 225 493		
Recette de vente d'eau en gros	3 148		
<b>Total des recettes</b>	<b>2 228 641</b>	<b>4 258 436 €</b>	<b>91%</b>

La hausse des recettes revenant à la Collectivité est notamment due au fait que les factures concernaient très majoritairement les consommations rattachées à la régie intéressée, et non plus à l'affermage.

### 2.3.2. Recettes de l'exploitant (hors recettes liées à l'affermage)

Type de recette	2 <sup>ème</sup> semestre 2015 en €HT	Exercice 2016 en €HT	Variation en %
Rémunération de base (RB), hors GER	908115,07	1 828 780,55	101%
Solde de la RB, hors GER	-120 614,96	-110 024,97	-9%
Intéressement	288 535,64	532 158,84	84%
Recettes liées aux travaux	38 472,18	114 709,23	198%
<b>Total des recettes</b>	<b>1 114 507,93</b>	<b>2 365 623,65</b>	<b>112%</b>

## 3. Financement des investissements

### 3.1. Extinction de la dette de la collectivité (P153.2)

	Exercice 2015	Exercice 2016
Encours de la dette en €	206 618	1 769 389
Épargne brute annuelle en €	1 211 647	3 890 765
Durée d'extinction de la dette en années	0,17	0,45

### 3.2. Branchements en plomb

Branchements	Exercice 2015	Exercice 2016
Nombre total des branchements	18 684	18 941
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	246	354
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	2 590	2 462

Il reste encore 957 branchements dont le matériau avant compteur est inconnu au 31/12/16. C'est pourquoi le nombre de branchements en plomb restants en fin d'année n'équivaut pas toujours au nombre restant en fin d'année précédente moins le nombre de branchements repris dans l'année.

### 3.3. Montants financiers

	Exercice 2015	Exercice 2016
Montants financier HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 897 685	1 756 440
Montants des subventions en €	970 291	247 812

### 3.4. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2015	Exercice 2016
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		206 618	1 769 389
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	3 607	15 152
	en intérêts	1 620	1476

### 3.5. Amortissements

Pour l'année 2016, la dotation aux amortissements a été de 217 049 € (149 918 € en 2015).

### 3.6. Présentation des projets à l'étude

Projets à l'étude / en cours	Montants prévisionnels en € HT
Renouvellement des branchements plomb (travaux réalisés dans le cadre de la DSP)	Environ 450 000 € / an
Nouvelle usine des eaux	14 000 000 €
Renouvellement de réseaux	500 000 € / an
Réservoir La Garenne à La Ferrière Bochard	Étude à lancer pour définir le programme de travaux (réhabilitation ou construction d'une surpression)

En sus des travaux cités précédemment, il faudra également établir un programme de gestion patrimoniale des ouvrages autres que les réseaux.

## 4. Données clientèle

### 4.1. Quelques chiffres

Le délégataire a eu 15 001 contacts, principalement téléphonique et des visites en agence. C'est stable par rapport à l'année précédente.

Il a reçu 1 244 réclamations.

148 fuites (canalisation et branchement) ont été réparées.

### 4.2. Facturation

62,6 % des usagers ont opté pour le prélèvement automatique et 48,7 % pour la mensualisation.

12 demandes de dégrèvement ont été accordées en 2016, ce qui représente un total de 4 314 m<sup>3</sup>.

### 4.3. Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité (P109.0)

Pour l'année 2016, le délégataire a reçu 25 demandes d'abandon de créances et en a accordées 16. 261 € TTC ont été abandonnés et/ou versés à un fond de solidarité.

## 5. Tableau récapitulatif des indicateurs de performance

		Exercice 2015	Exercice 2016
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	48 989	49 181
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	2,13	2,19
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	-	-
<b>Indicateurs de performance</b>			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	99,9 %	99,3%
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120)	95	95
P104.3	Rendement du réseau de distribution	83,3 %	83,7 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km.j)	2,90	2,71
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km.j)	2,73	2,61
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,59 %	0,84 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	48,7 %	97 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (€/m <sup>3</sup> )	0,0007	0
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	3,90	0,12
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	-	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,17	
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,68 %	1,15 %
P155.1	Taux de réclamations (nb/1000 abonnés)	114	53

\* Dans l'idéal, il faudrait renouveler 2 % du linéaire par an (durée de vie de 50 ans), soit environ 11 km. A raison d'environ 100 € HT/ml (variable selon l'environnement urbain ou rural), l'enveloppe financière à allouer à ces travaux serait de 1 100 000 € HT.

## 6. Points marquant l'activité du service

- Amélioration continue de l'ILP suite aux différentes actions menées par le délégataire et la Collectivité,
- Renouvellement de 4 765 ml de réseaux d'eau potable sur les communes de Radon, Valframbert, Alençon et Saint Céneri,
- Groupement d'entreprises retenu pour la construction de la nouvelle usine des eaux.